



Les résultats l'AB en 2024 en Nouvelle-Aquitaine

Le maintien des aides aux producteurs est crucial

Pour stabiliser la production et éviter un recul potentiellement accentué des surfaces cette année, il est indispensable que les producteurs bio continuent de bénéficier des outils qui pourraient être mis à leur disposition par le Plan stratégique national et par la Politique Agricole Commune (PAC) européenne. Il en va du maintien de la structuration de nos filières construites depuis plusieurs années ainsi que de notre souveraineté alimentaire

L'Agence Bio a révélé le 12 juin dernier les chiffres du secteur de l'agriculture biologique en France pour l'année 2024. Alors que les tendances nationales se stabilisent ou sont en léger recul, la Nouvelle-Aquitaine suit la même évolution. Notre région garde sa 2ème place des régions bio de France : consultez le dossier de presse sur le site web de l'Agence Bio

En Nouvelle-Aquitaine, les données de 2024 montrent une faible diminution du nombre de producteurs (-1,8 %), ainsi qu'une réduction de 4 % des surfaces cultivées en bio. Pour la première fois néanmoins, la région enregistre un solde négatif : on compte 532 nouveaux producteurs bio, tandis que 675 ont cessé leur activité en raison d'arrêts de certification, de départs à la retraite ou de cessions. La part des sortants est en légère augmentation, passant de 6 % en 2023 à 7,45 % en 2024.

La diminution des surfaces en bio est principalement attribuée à un recul important des surfaces en grandes cultures et en viticulture. Toutefois, le repli des surfaces fourragères a été partiellement compensé par une augmentation des surfaces en herbe. En conséquence, la part des surfaces agricoles utiles (SAU) en bio dans la région a continué de baisser, passant de 9,2 % à 8,9 % soit une baisse de 13 427 hectares.

Sur le plan des filières animales, la majorité des cheptels bio sont en recul, les cheptels de la filière porcine comptabilisent à eux seuls une baisse de 23%. Seule la filière brebis laitière enregistre une hausse de 2%.

Les entreprises de l'aval des filières (transformateurs, distributeurs...) certifiées pour une activité bio affichent une baisse de 5 %.

Dans ce contexte où la production bio connaît un léger recul, contrairement aux objectifs nationaux du Plan Ambition bio et des objectifs européens de la PAC (Politique Agricole Commune), il nous semble important de rappeler que la consommation repart à la hausse dans les réseaux spécialisés et en vente directe notamment.



8 896 fermes bio
soit **13,9 %** des exploitations de la région



340 569 hectares en agriculture bio
(certifiés ou en conversion)
soit **8,9 %** de la SAU



2ème rang français
en nombre de fermes et en surfaces bio



2 910 entreprises

Source : données Agence Bio, traitement Observatoire régional de l'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine (Bio Nouvelle-Aquitaine, Chambre régionale d'agriculture, Interbio Nouvelle-Aquitaine)

Contacts presse :

• **Interbio Nouvelle-Aquitaine, l'association interprofessionnelle bio régionale :**

Marine VEYRIES - 06 69 79 69 93 - communication@interbionouvelleaquitaine.com - www.interbionouvelleaquitaine.com

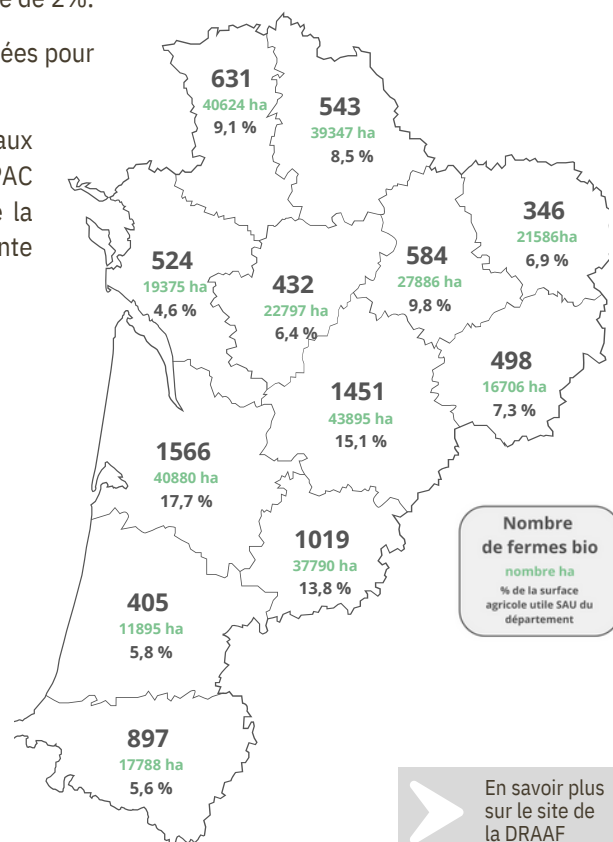
• **Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale d'agriculture biologique :**

Roxane MICHEL - 07 66 51 74 63 - com@bionouvelleaquitaine.com - www.bionouvelleaquitaine.com

• **Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine :**

Elisabeth UMINSKI - 06 83 89 94 52 - elisabeth.uminski@na.chambagri.fr - www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

Avec le soutien financier de la Région, de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



En savoir plus sur le site de la DRAAF